

les hommes de ces nouveaux climats. La fortune et l'influence qu'ils ont acquises en très-peu de temps ont mis sous le joug de leur rapacité la classe précieuse des citoyens occupés de l'agriculture, du commerce, des arts et des travaux qui sont les plus indispensables dans toute société, mais presque uniquement essentiels à une société naissante. Après le fléau de la chicane, qui s'est attaché aux branches pour s'emparer des fruits, est venu le fléau de la finance, qui rongé l'arbre au cœur et à la racine.

xxxiii.  
Monnaies  
qui ont eu  
cours dans  
les colonies  
anglaises de  
l'Amérique  
septentrio-  
nale.

A la naissance des colonies, les espèces y avaient la même valeur que dans la métropole. Leur rareté les fit bientôt hausser d'un tiers. Cet inconvénient ne fut pas réparé par l'abondance des espèces qui venaient des colonies espagnoles, parce qu'on était obligé de les faire passer en Angleterre pour y payer les marchandises dont on avait besoin. C'était un gouffre qui tarissait la circulation dans les colonies. Il fallait pourtant un moyen d'échange. A l'exception de la Virginie, toutes les provinces le cherchèrent dans la création d'un papier-monnaie.

L'usage qu'en firent les divers gouvernemens fut d'abord assez modéré; mais les brouilleries avec les sauvages se multiplièrent; mais on eut des guerres contre le Canada; mais des esprits ardens formèrent des projets compliqués et vastes; mais le trésor public fut confié à des mains rapaces ou peu exercées. Alors cette ressource fut poussée

plus loin qu'il ne convenait. Inutilement il fut créé dans les premiers temps des impôts pour payer l'intérêt des obligations, pour retirer à des époques convenues les obligations elles-mêmes. De nouveaux besoins occasionnèrent de nouvelles dettes. Les engagements furent poussés presque généralement au-delà de tous les excès. Dans la Pensylvanie seule les billets d'état conservèrent sans interruption leur valeur entière. Leur réputation fut altérée dans deux ou trois autres colonies sans y être tout-à-fait détruite. Mais dans les deux Carolines, et dans les quatre provinces qui forment ce qu'on appelle plus particulièrement la Nouvelle-Angleterre, ils se trouvèrent tellement avilis par leur abondance, qu'ils n'y avaient plus de cours à aucun prix. Massachusset, qui avait pris l'Ile-Royale sur la France, reçut de la métropole en dédommagement 4,050,000 liv. Avec ce numéraire il retira de son papier une somme douze fois plus forte; et ceux qui reçurent l'argent crurent avoir fait un très-bon marché. Le parlement, qui voyait le désordre, fit quelques efforts pour y remédier. Jamais ces mesures ne réussirent que très-imparfaitement. Une combinaison plus efficace que toutes celles qu'une politique bonne ou mauvaise eût faite aurait été sans doute de briser les fers qui enchaînaient l'industrie intérieure, le commerce extérieur de tant de grands établissemens.

Les premiers colons qui peuplèrent l'Amérique

xxxiv.  
Règles

auxquelles  
on avait as-  
sujetti l'in-  
dustrie inté-  
rieure et le  
commerce  
extérieur de  
l'Amérique  
septentrio-  
nale.

septentrionale se livrèrent d'abord uniquement à la culture. Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que leurs exportations ne les mettaient pas en état d'acheter ce qui leur manquait, et ils se virent comme forcés à élever quelques manufactures grossières. Les intérêts de la métropole parurent choqués par cette innovation. Elle fut déferée au parlement, où on la discuta avec toute l'attention qu'elle méritait. Il y eut des hommes assez courageux pour défendre la cause des colons. Ils dirent que, le travail des champs n'occupant pas les habitans toute l'année, ce serait une tyrannie que de les obliger à perdre dans l'inaction le temps que la terre ne leur demandait point; que, les produits de l'agriculture et de la chasse ne fournissant pas à toute l'étendue de leurs besoins, c'était les réduire à la misère que de les empêcher d'y pourvoir par un nouveau genre d'industrie; enfin que la prohibition des manufactures ne tendait qu'à faire renchérir toutes les denrées dans un état naissant, qu'à en diminuer ou à en arrêter peut-être la vente, qu'à en écarter tous ceux qui pouvaient songer à s'y aller fixer.

L'évidence de ces principes était sans réplique. On s'y rendit enfin après les plus grands débats. Il fut permis aux Américains de manufacturer eux-mêmes leur habillement, mais avec des restrictions, qui laissaient percer les regrets de l'avidité à travers les dehors de la justice. Toute communication à cet égard fut sévèrement interdite

entre les provinces. On leur défendit, sous les peines les plus graves, de verser de l'une dans l'autre aucune espèce de laine, soit en nature, soit fabriquée. Cependant quelques manufactures de chapeaux osèrent franchir ces barrières. Pour arrêter ce qu'on appelait un désordre affreux, le parlement eut recours à l'expédient si petit et si cruel des réglemens. Un ouvrier ne put travailler qu'après sept ans d'apprentissage; un maître ne put avoir plus de deux apprentifs à la fois, ni employer aucun esclave dans son atelier.

Les mines de fer, qui semblent mettre sous la main des hommes le sceau de leur indépendance, furent soumises à des restrictions plus sévères encore. Il ne fut permis que de le porter en barres ou en gueuses dans la métropole. Sans creusets pour le fondre, sans machines pour le tourner, sans marteaux et sans enclumes pour le façonner, on eut encore moins la liberté de le convertir en acier.

Les importations reçurent bien d'autres entraves. Tout bâtiment étranger, à moins qu'il ne fût dans un péril évident de naufrage, ou chargé d'or et d'argent, ne devait pas entrer dans les ports de l'Amérique septentrionale. Les vaisseaux anglais eux-mêmes n'y étaient pas reçus, s'ils ne venaient directement d'un havre de la nation. Les navires des colonies qui allaient en Europe ne pouvaient rapporter chez elles que des marchandises tirées de la métropole. On n'exceptait de cette proscription que les vins de Madère, des Açores

ou des Canaries, et les sels nécessaires pour les pêcheries.

Les exportations devaient originairement aboutir toutes en Angleterre. Des considérations puissantes engagèrent le gouvernement à se relâcher de cette extrême sévérité. Il fut permis aux colons de porter directement au sud du cap Finistère des grains, des farines, du riz, des légumes, des fruits, du poisson salé, des planches et du bois de charpente. Toutes leurs autres productions étaient réservées pour la métropole. L'Irlande même, qui offrait un débouché avantageux aux blés, aux lins, aux douves des colonies, leur fut fermée par un acte parlementaire.

Le sénat, qui représente la nation, voulait avoir le droit d'en diriger le commerce dans toute l'étendue de la domination britannique. C'est par cette autorité qu'il prétendait régler les liaisons de la métropole avec les colonies, entretenir une communication, une réaction utile et réciproque entre les parties éparses d'un empire immense. Une puissance en effet devait statuer en dernier ressort sur les relations qui pouvaient nuire ou servir au bien général de la société tout entière. Le parlement était le seul corps qui pût s'arroger ce pouvoir important. Mais il devait l'exercer à l'avantage de tous les membres de la confédération sociale. Cette maxime est inviolable, surtout dans un état où tous les pouvoirs sont institués et dirigés pour la liberté nationale.

On s'écarta de ce principe d'impartialité qui seul peut conserver l'égalité d'indépendance entre les membres d'un gouvernement libre, lorsqu'on obligea les colonies à verser dans la métropole toutes les productions, même celles qui n'y devaient pas être consommées, lorsqu'on les força à tirer de la métropole toutes les marchandises, même celles qui lui venaient des nations étrangères. Cette impérieuse et stérile contrainte, chargeant les ventes et les achats des Américains de frais inutiles et perdus, arrêta nécessairement leur activité, et diminua par conséquent leur aisance; et c'est pour enrichir quelques marchands ou quelques commissionnaires de la métropole qu'on sacrifia les droits et les intérêts des colonies! Elles ne devaient à l'Angleterre, pour la protection qu'elles en retiraient, qu'une préférence de vente et d'importation pour toutes leurs denrées qu'elle pouvait consommer; qu'une préférence d'achat et d'exportation pour toutes les marchandises qui sortaient de ses fabriques. Jusque là toute soumission était reconnaissance; au-delà toute obligation était violence.

Aussi la tyrannie enfanta-t-elle la contrebande. La transgression est le premier effet des lois injustes. En vain on répéta cent fois aux colonies que le commerce interlope était contraire au principe fondamental de leur établissement, à toute raison politique, aux vues expresses de la loi. En vain on établit dans les écrits publics que le

citoyen qui payait le droit était opprimé par le citoyen qui ne le payait pas, et que le marchand frauduleux volait le marchand honnête en le frustrant de son gain légitime. En vain on multiplia les précautions pour prévenir ces fraudes, et les châtimens pour les punir; la voix de l'intérêt, de la raison et de l'équité prévalut sur les cent bouches et les cent mains de l'hydre fiscal. Les marchandises de l'étranger, clandestinement introduites dans le nord de l'Amérique anglaise, montèrent au tiers ou plus de celles qui payaient les droits.

Une liberté indéfinie, ou seulement restreinte à de justes bornes, aurait arrêté les liaisons prohibées dont on se plaignait si fortement. Alors les colonies seraient arrivées à un état d'aisance qui leur eût permis de se libérer d'une dette de cent vingt à cent trente millions de livres qu'elles avaient contractée envers la métropole. Alors elles en auraient tiré chaque année pour plus de quarante-cinq millions de marchandises, somme à laquelle leurs demandes s'étaient élevées aux époques les plus prospères. Mais, au lieu de voir adoucir leur sort comme ils ne cessaient de le demander, ces grands établissemens se virent menacés d'une imposition.

xxxv.  
État de  
détresse où  
se trouve  
l'Angleterre  
en 1765.

L'Angleterre sortait d'une longue et sanglante guerre, où ses flottes avaient arboré le pavillon de la victoire sur toutes les mers, où une domination déjà trop vaste s'était accrue d'un territoire

immense dans les deux Indes. Cet éclat pouvait en imposer au-dehors; mais au-dedans la nation était réduite à gémir de ses acquisitions et de ses triomphes. Écrasée sous le fardeau d'une dette de 5,330,000.000 de liv. qui lui coûtait un intérêt de 111,577,490 de liv., elle pouvait à peine suffire aux dépenses les plus nécessaires avec 130,000,000 de liv. qui lui restaient de son revenu, et ce revenu, loin de pouvoir s'accroître, n'avait pas une consistance assurée.

Les terres restaient chargées d'un impôt plus fort qu'il ne l'avait jamais été dans un temps de paix. On avait mis de nouvelles taxes sur les maisons et sur les fenêtres. Le contrôle des actes pesait sur tous les biens fonds. Le vin, l'argenterie, les cartes, les dés à jouer, tout ce qui était regardé comme un objet de luxe ou d'amusement payait plus qu'on ne l'aurait cru possible. Pour se dédommager du sacrifice qu'il avait fait à la conservation des citoyens en prohibant les liqueurs spiritueuses, le fisc s'était jeté sur la drèche, sur le cidre, sur la bière, sur toutes les boissons à l'usage du peuple. Les ports n'expédiaient rien pour les pays étrangers, n'en recevaient rien qui ne fût accablé de droits à l'entrée et à la sortie. Les matières premières et la main-d'œuvre étaient montées à si haut prix dans la Grande-Bretagne, que ses négocians se voyaient supplantés dans des contrées où ils n'avaient pas même éprouvé jusqu'alors de concurrence. Les bénéfices de son commerce avec

toutes les parties du globe ne s'élevaient pas annuellement au-dessus de cinquante-six millions ; et de cette balance il en fallait tirer trente-cinq pour les arrérages des sommes placées par les étrangers dans ses fonds publics.

Les ressorts de l'état étaient forcés. Les muscles du corps politique, éprouvant à la fois une tension violente, étaient en quelque manière sortis de leur place. C'était un moment de crise. Il fallait laisser respirer les peuples. On ne pouvait pas les soulager par la diminution des dépenses. Celles que faisait le gouvernement étaient nécessaires, soit pour mettre en valeur les conquêtes achetées au prix de tant de sang, au prix de tant d'argent ; soit pour contenir la maison de Bourbon, aigrie par les humiliations de la dernière guerre, par les sacrifices de la dernière paix. Au défaut d'autres moyens pour fixer et la sécurité du présent, et la prospérité de l'avenir, on imagina d'appeler les colonies au secours de la métropole. Cette vue était sage et juste.

xxxvi.  
L'Angleterre  
appelle ses  
colonies à  
son secours.

Les membres d'une confédération doivent tous contribuer à sa défense et à sa splendeur, selon l'étendue de leurs facultés, puisque ce n'est que par la force publique que chaque classe peut conserver l'entière et paisible jouissance de ce qu'elle possède. L'indigent y a sans doute moins d'intérêt que le riche, mais il y a d'abord l'intérêt de son repos, et ensuite celui de la conservation de la richesse nationale, qu'il est appelé à partager par

son industrie. Point de principe social plus évident, et cependant point de faute politique plus commune que son infraction. D'où peut naître cette contradiction perpétuelle entre les lumières et la conduite des gouvernemens ?

Du vice de la puissance législative, qui exagère l'entretien de la force publique, et usurpe pour ses fantaisies une partie des fonds destinés à cet entretien. L'or du commerçant, du laboureur, la subsistance du pauvre, arrachés dans les campagnes et dans les villes, au nom de l'état, prostitués dans les cours à l'intérêt et au vice, vont grossir le faste d'une troupe d'hommes qui flattent, haïssent et corrompent leur maître, vont dans des mains plus viles encore payer le scandale et la honte de ses plaisirs. On les prodigue pour un appareil de grandeur, vaine décoration de ceux qui ne peuvent avoir de grandeur réelle ; pour des fêtes, ressource de l'oisiveté impuissante au milieu des soins et des travaux que demanderait un empire à gouverner. Une portion, il est vrai, se donne aux besoins publics ; mais l'incapacité distraite les applique sans jugement comme sans économie. L'autorité trompée, et qui ne daigne pas même faire un effort pour cesser de l'être, souffre dans l'impôt une distribution injuste, une perception qui n'est elle-même qu'une oppression de plus. Alors tout sentiment patriotique s'éteint. Il s'établit une guerre entre le prince et les sujets. Ceux qui lèvent les revenus de l'état ne paraissent